

HYMNES ET CANTIQUES EN FRANCE DU 13^e AU 17^e SIÈCLE

AVANT de juger les œuvres que l'on appelle « cantiques », il faudrait prendre acte du *fait* du cantique ; avant de déterminer à quel genre appartiennent les cantiques, et même de considérer leur langue, il faudrait se demander pourquoi on a chanté, qui a chanté, et pour qui, quand et dans quelles circonstances, etc. On serait alors amené à saisir le fait comme une fonction de création ou de re-création continue. Et il sauterait aux yeux que, depuis près de quatre siècles, c'est à côté de la liturgie officielle, dès lors fixée, que cette création a proliféré.

Auparavant il n'en avait pas toujours été ainsi, contrairement à ce que, depuis cent ans, certains veulent prouver, à savoir que la liturgie officielle s'en est toujours tenue exclusivement à la langue latine et à une musique étrangère aux variations du temps. On invoque à l'appui les manuscrits anciens. Il suffira d'un exemple pour faire apprécier la méthode de restitution. Le *Christus vincit* a été publié avec la réponse : *Tu illum adjuva*. Or, dans le plus ancien témoin, on lit : *Tu lo juva*, qui est du roman rustique. La version latine des clercs est postérieure. O « vérité paléographique » ! Et les centaines de pièces en français contenues dans les manuscrits, pourquoi ne les a-t-on pas aussi publiées ?

On a failli réussir à faire oublier que le peuple a toujours chanté dans sa langue courante, à l'église comme dans la vie. Maintes cantilènes sur l'Histoire sainte ou la Vie des Saints étaient chantées en chœur, avant ou après l'office nocturne, à l'église ou devant le porche, jusqu'au jour où elles entrèrent dans la liturgie sous forme de « farce » à

l'épître. On chantait, par exemple, pour la fête de saint Etienne :

Sire Jésus que je désir¹
 Qui m'as fait les tourments souffrir,
 Désor reçois le mien espir,
 Car je veux à toi parvenir.

Sire, fait-il, en qui main sont
 Li juste, et dont ceux qui méfont,
 Pardonne-leur, Père du mont,
 Car ils ne savent quoi ils font.

Ou à l'Epiphanie :

Jérusalem, lève-toi sus !
 Eveille-toi ne dormir plus !
 Lève-toi sus, et si réveille
 Car tu verras une merveille.

Le *Kyrie*, l'*Agnus*, le *Sanctus* furent également « farcis ». Faut-il rappeler ce trope du *Kyrie* dit « *fons bonitatis* » :

Kyrie, le jour de Noël,
 Naquit Emmanuel,
 Jésus, le doux Fils, Dieu éternel, *eleison*.

et cette belle « farce » d'*Agnus* :

Beau Père tout-puissant, roi, empérière, dux,
 Qui tous temps es régnant, et si seras, et fus,
 Adoré soies-tu et ci-bas et là-sus.

Cet agneau est le sire qui oncques ne mentit (...)
 C'est cil qui le péché effaçà et tollit (...)
 C'est cil que Saint Jehan au désert attendit (...)
 C'est cil qui ses beaux bras en la croix étendit (...)
 C'est cil qui en mourant la notre mort perdit
 Et en ressuscitant la vie nous rendit
 Et remontant ès ciel, là dont il descendit.

On écrivit aussi des *séquences* françaises à l'imitation des latines. Puis à l'instar des chansons, qui faisaient fureur sur les places ou dans les cours, un moine, Gautier de Coincy, commença à composer des *chansons pieuses*, qui accompagnèrent bientôt les mystères joués dans les églises, tandis que, sur des airs choisis, les prédicateurs franciscains en écrivirent pour accompagner leurs sermons.

1. Je moderniserai autant que possible l'orthographe des citations.

C'est à cette époque qu'apparurent les *psaumes* en français, chantés sur des airs liturgiques ou populaires :

Comme le cerf de soif alaine,
Quère et désire la fontaine,
Aussi te convoite et désire
La mienne âme beau très doux Sire.

Et aussi les *hymnes* en français :

Tu, des étoiles Créateur,
Des croyants durable lumière,
Christ, rédempteur et visiteur
De tous, ouis notre humble prière.

(1^{re} strophe du *Conditor*)

L'aube du jour grand clarté donne
Le ciel de louanges résonne,
Le monde chante de liesse,
Enfer gémit, plein de tristesse.

(1^{re} strophe de l'*Aurora coelum rutilat*)

Du levant au couchant soleil,
Chantons pour Christ à notre acquit,
Lequel, pour un cas non pareil,
De Vierge Marie naquit.

Lui, qui du monde fut auteur,
D'un corps servile se vêtit,
Par chair de chair fut rédempteur,
Ne voulant perdre ceux qu'il fit.

(*A solis ortus cardine*)

Tout cet ensemble de psaumes, d'hymnes, de tropes, etc., se répandit avec l'imprimerie sans, pour autant, éliminer l'usage des manuscrits dans les églises. L'imprimerie servit aussi la chanson spirituelle de type franciscain. Par exemple, la chanson sur les commandements, d'O. Maillart : « Un seul Dieu, de tout créateur », ancêtre de notre : « Un seul Dieu tu adoreras, Et les fêtes sanctifieras... », figura dans tous les livres d'heuers.

Tandis que les « noëls » couraient les rues et que s'annonçaient les premières idées de Réforme, Marot refit les anciens psaumes ; de nouvelles chansons spirituelles virent le jour. Mais bientôt la polémique gâcha tout et c'est dans un climat confus que le Concile de Trente précisa la doctrine, en prescrivit l'enseignement et décida de fixer la liturgie.

Un beau mouvement missionnaire suivit, dont la chanson spirituelle fut un auxiliaire précieux. A côté des hymnes

et des psaumes de Desportes, se multiplièrent les chansons pour le catéchisme ou les instructions, soit sur les airs des hymnes liturgiques, comme ce *Credo* de Michel Coyssard :

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant
Créateur du haut ciel et de la basse terre.
Je crois en Jésus-Christ, qui est son seul enfant
Et notre vrai Seigneur par nature et par grâce.

Je crois qu'il a été conçu du Saint Esprit,
Est né selon la chair de la Vierge très pure...

soit, délibérément, sur les airs de chansons.

Un certain La Cauchie crut déceler « l'astuce méchante du diable », qui « ne cesse, pour attirer les hommes à sa cordelle et se les rendre concaptifs et cohéritiers des flammes éternelles, de nous susciter tous les jours je ne sais quels esprits mal timbrés et forgés à sa poste sur son enclume ». Ayant constaté que, « pour le présent, la plupart des plus simples mais plus dévots s'entretiennent ordinairement pendant leurs besognes ès chansons qui accoïsent la peine de leur travail, mais que souvent il arrive que, sans y penser et à faute d'autres meilleures, ils s'occupent à chanter des chansons mondaines, sales souvent et déshonnêtes et préjudiciables à leur salut », il entreprit de remplacer les paroles des chansons par d'autres « non moins belles et récréatives, et la plupart sur les mêmes notes et airs que les mondaines ».

Sur l'air *Ma Robine, voulez-vous bien*, il écrivait aussi bien un cantique à la Trinité qu'une apostrophe au péché, des noëls, la vie de Madeleine ou de saint François, ou bien une exhortation au dégoût du monde.

Sur *Belle, dont la douceur extrême*, il priait sainte Agathe, sainte Agnès ou saint Louis de Gonzague, ou bien chantait la croix, la solitude, etc. Au reste, pour « convertir » le plus de chansons possible, il indiquait le maximum d'airs pour chaque cantique.

Arrêtons-nous un instant à cette dernière production, contemporaine de la publication des livres liturgiques (début du 17^e siècle).

D'une part elle est encore toute gonflée de sève biblique et liturgique, parle une langue à globules rouges, emprunte à la chanson ses rythmes alertes en même temps que, d'autre part, elle annonce une inspiration, un vocabulaire, un style bien différents.

Quelques exemples au hasard. Voici une prière au Saint-Esprit :

O Amour qui tout possèdes
Et procèdes,
Vrai Dieu, du Père et du Fils,
Répands sur nous ta lumière,
De manière
Que de toi soyons épris.

Tu es cette vive flamme
Qui enflamme
Les cœurs de froid engourdis,
Purgeant par sainte allégresse
La paresse
Qui les rendait étourdis.

Soudain que ton feu s'allume
Il consume
La rouille d'iniquité,
Faisant de nouveau produire
Et reluire
La blancheur d'intégrité.

Fais que nous puissions enten-
Et comprendre dre
Ta foi sainte sans erreurs
Et que ta loi soit gardée
Engravée
Au beau milieu de nos cœurs.

Un cantique évangélique :

Quand Joseph eut aperçu
Que Marie avait conçu,
Qu'est ceci, dame Marie,
Dit-il d'une âme marie ?
Vous m'avez très bien trompé.

Sitôt qu'il y eut pensé
Il fut d'un ange tancé,
Qui lui dit : Joseph, la Vierge,
Dont Dieu vous a donné charge,
Vous a gardé loyauté.

Ce que Marie a conçu
Provient de l'Esprit de Dieu ;
Pourtant n'ayez nulle crainte
De prendre Marie enceinte ;
Dieu a le tout opéré.

Lors Joseph, tout éjoui,
Rendit à l'ange merci.
Pardonnez-moi, je vous prie,
Dit-il à Dame Marie,
Moi-même me suis trompé.

Voici encore l'histoire « actualisée » de l'enfant prodigue :

Hélas ! pauvre, misérable,
Détestable
Et malheureux que je suis,
Lorsque j'étais chez mon père,
Bonne chère
M'étais faite jours et nuits.

(Refrain)

*Aujourd'hui sans nourriture,
sur la dure,
je n'endure
Que froidure.*

Hé ! Combien de mercenaires
Aux affaires
Tient mon père en sa maison
Qui vont prendre en la dépense
Plein leur panse
De pain et de vin à foison !

J'étais fourré d'une hermine
Riche et fine
Ayant les cheveux frisés ;
Toujours pompeuse à merveille
Mon oreille
Portait les rubis prisés.

Des odeurs de la Sabée
Parfumée
Était ma robe en ces temps ;
Jamais ne fut sans liesse
Ma jeunesse,
Prenant tous ses passe-temps.

Chapons, perdrix et bécasses
Prenaient place
Devant moi, pour mes appâts.
Hélas ! Ores, pour viandes
J'ai des glandes,
Et rien plus pour mes repas.

Laisse que j'avais la table,
De l'étable
On m'amenait les chevaux,
Et puis une bonne race
Pour la chasse
Des chiens barbés et clabauds.

Hélas ! En cette journée,
Bien tournée
Est la chance contre moi ;
Chasser me faut en chemise
D'autre guise
La vermine que j'y vois.

J'avais clairons et cymbale
Dans ma salle
J'avais viole et hautbois ;
Ores, j'ai les bêtes brutes
Pour mes flûtes,
Et des porcs les hordes vois.

Ma couche à pomme dorée,
Entourée
D'un fin damas cramoisi,
Luisait en ma salle haute ;
C'est ma faute
Si je suis ici moisi.

Je pleure, hélas ! je soupire
Que ton ire
Mon Dieu, s'apaise vers moi ;
Chasse loin cette tempête
De ma tête ;
Prends pitié de mon émoi.

Ton conseil très salutaire
 Je veux faire ;
 Sus, sus donc, à cet instant,
 Je finirai ma misère
 Chez mon père,
 Retournant et lui disant :

J'ai, mon père, en ta présence,
 Grande offense,
 Et contre le ciel commis ;
 Je ne suis plus digne d'être
 Ou me mettre
 Au nombre de tes chers fils.

(Refrain) :

*Qu'il te plaise de me faire
 Mercenaire
 Pour bien faire
 Ton affaire*

Il y a plus coloré, témoin ce cantique pour la décollation de saint Jean-Baptiste :

O cruel appétit ! ô banquet exécration,
 Où le chef de Baptiste est donné pour dessert
 Aux yeux d'une putain banquetant à la table
 D'un tyran inhumain, qui de ce plat le sert.

Paillard, incestueuse et folle danseresse,
 Oses-tu demander le chef de ce héraut ?
 Le peux-tu demander, ô félonne tigresse,
 Pour condigne loyer de quelque petit saut ?

Hé ! comment peux-tu voir la tête tronçonnée
 De la voix, qui, tonnant au désert, faisait peur ;
 Qui résonnait souvent à l'oreille étonnée
 De ton rufian, tremblant au bruit de sa clameur ?

Quoi donc ! ne crains-tu pas que cette voix muette
 Reprenne encore un coup tes fornications,
 Que ce palais divin, que ce palais prophète
 Parle encore une fois sans l'aide des poumons ?

Cette voix crie encore en ce plat pénitence,
 Baptisant de son sang, non de l'eau du Jourdain,
 Tes immondes forfaits, en signe qu'il devance
 L'Agneau qui, de son sang, lave le genre humain.

Mais l'inspiration profonde est, en somme, le contre-pied des chansons « mondaines » : la pensée des fins dernières y domine. La vie est une salle d'attente : vite le ciel où l'on trouvera le bien-aimé Jésus ! D'ici là, gardons-nous ver-

tueux, c'est-à-dire à l'abri. Et le cantique tantôt exhorte l'âme, tantôt lui suggère des élans passionnés, tantôt la fait méditer. L'âme chantait, sur l'air de *Réveillez-vous, belle catin* :

Je ne veux plus suivre tes pas
Monde mutin, j'ai autre maître ;
Tes faux plaisirs et tes appâts
Ne me feront plus ton serf être.

Refrain

C'est Jésus seul qu'aimer je veux,
A lui j'adresserai mes vœux.

Ou bien sur l'air de *Belles fleurettes languissantes* :

Le monde passe et toujours vire
Pirouettant comme un navire
Sur les flots des vents agités.
Moqueur de Dieu, pipeur de l'homme,
Qui, pour un rien, pour une pomme,
Son tout consomme en vanités.

ou encore :

Puisqu'il nous faut tous vivre ici
A la sueur de notre face,
Employons tout notre souci
Pour au ciel avoir bonne place.

Entraîné sur cette pente, on devine aisément que le langage perdit vite ses couleurs et son pas léger. Il devint sirupeux et sentimental, longue plainte pour âme seule, exhalé à mi-voix dans des formes closes et bien rangées, avec des mots amidonnés, exsangues, émaciés. Si désormais les recueils firent une part aux « mystères » liturgiques, et plus tard aux sacrements, ce ne fut que pour les « leçons » morales qu'on en tirait, car la vie morale — but des missions — faisait l'essentiel du répertoire.

Dès lors, dans ces suites de strophes à caractères exhortatif ou méditatif, on se mit à retrancher, corriger, interpoler, rapetasser, brasser, allonger, etc., grâce à un jargon pour ainsi dire rituel, tellement il fut commun et constant.

Au 17^e siècle, participant au mouvement missionnaire et aux élans de la dévotion, le cantique français jeta ses derniers feux. Avec Montfort et Pellegrin commença l'inflation et l'ère des versificateurs édifiants.

« Pourquoi tant de catholiques dédaignent-ils les can-

tiques et ne les jugent-ils tolérables que pour les enfants et le peuple ? » demandait un missionnaire avant 1745. Le P. de La Tour et l'abbé Simon offrirent bien un recueil séduisant, en disant aux poètes : si vous trouvez le répertoire médiocre, qu'attendez-vous pour prendre la plume ? Mais c'était trop tard. Les derniers témoins du répertoire ancien furent submergés par les romances, les airs d'opéra et les chants révolutionnaires. Puis, à la Restauration, les nouveaux missionnaires lancèrent de nouvelles strophes. Ensuite les retraites, les réunions de confréries, les mois de Marie et les autres « mois », les grandes cérémonies publiques, les fêtes et même les dimanches demandèrent toujours plus de cantiques. Larousse n'avait pas tort de dénoncer « l'absence complète d'inspiration et de rythme poétique » dans ces parodies d'airs à la mode. Mais ces lettrés, partisans d'autodafé, tiraient leur chapeau devant le « *Minuit chrétien* » ou citaient en exemple le « *Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles* », comme de Fénelon, alors qu'il date de cette Restauration si décriée.

Pour finir de tout embrouiller, commença la proscription des airs de chanson utilisés dans les recueils. Mais les textes ne changèrent pas et les compositeurs amateurs, avec d'autres notes, imitèrent la romance ou l'opérette. On n'en appela pas moins « religieux » ces nouveaux airs qui, croyait-on, ne devaient rien aux « profanes ». Après 1870 triompha l'air martial, puis on se mit à rhabiller les textes, toujours du même style dit « traditionnel », avec des mélodies invertébrées, imitées du grégorien prétendument resuscité et néanmoins recommandées comme l'art religieux suprême².

Tel fut notre héritage.

Souhaitons que soient recueillis et étudiés les anciens témoins³. Et qu'en buvant de nouveaux aux sources vives de la liturgie, qui lui étaient fermées depuis quatre siècles, le cantique retrouve sa noblesse d'antan.

Claude ROZIER.

2. Nous avons étudié quelques pièces de ce répertoire postérieur au 17^e siècle dans *l'Histoire de dix cantiques*, Paris, Fleurus, 1966.

3. N.D.L.R. Dans les greniers de presbytères ou dans les bibliothèques existent encore en grand nombre d'anciens recueils de cantiques dont certains peuvent dater du 17^e ou même du 16^e siècle. Il serait dommage de les abandonner aux souris ou plus encore de les jeter au feu. Nous suggérons aux lecteurs qui en possèdent de bien vouloir les signaler au Père Cl. Rozier, 4, Montée Saint-Barthélémy, 69-Lyon 5^e.